

Il est peut-être utile d'avoir des renseignements de ce genre, mais je peux vous dire que les gens qui font cette étude sont très très prudents et qu'ils se basent sur le modèle qui leur semble le plus précis. Quand cette étude sera publiée, j'espère qu'elle obtiendra l'appui voulu pour être adoptée et que l'on paiera l'indemnisation en fonction de ses recommandations.

LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—LES SUBVENTIONS

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, puis-je poser à mon honorable ami le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé une question concernant le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau auquel je m'intéresse, comme il le sait.

Je voudrais lui demander quelle proportion du fonds de développement de l'Ouest servira à subventionner le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau.

L'honorable Hazen Argue (ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé): Je n'en ai aucune idée. Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

Le sénateur Roblin: Mon honorable ami aurait-il l'amabilité de se renseigner auprès de son collègue le ministre des Transports, car c'est lui qui aurait fait cette déclaration. Son collègue le ministre d'État chargé du Développement économique pourrait peut-être répondre. Je désire savoir quel pourcentage du fonds de développement de l'Ouest servira à subventionner le tarif-marchandises, qu'il s'agisse du rattrapage des 180 millions, du montant que les chemins de fer perdraient actuellement ou seulement de la hausse du tarif-marchandises à compter de maintenant.

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, il est très très difficile de donner une réponse, d'autant plus que le montant n'a pas encore été établi.

● (1450)

Le sénateur Roblin: Je remercie mon honorable collègue de sa réponse qui ne me satisfait pas. Je lui demande cependant, encore une fois, de bien vouloir consulter son collègue, le ministre des Transports, qui, de toute apparence, se charge de faire des déclarations là-dessus.

Le sénateur Olson: Je m'engage à le faire mais—pour ne pas dire «je soupçonne»—je crois qu'en ce moment, on a quelque peu spéculé sur ce que le ministre des Transports a bien pu dire.

Le sénateur Roblin: Il ne fait aucun doute que notre honorable collègue pourra nous apporter des éclaircissements sur la question, car nous tenons à faire table rase de la spéculation et à en arriver aux faits. Mon honorable collègue n'est pas réputé pour donner des faits, voilà pourquoi, je l'encourage à profiter de cette belle occasion.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, je regrette que mon honorable collègue n'ait pas compris. J'ai dit que le montant n'avait pas encore été déterminé. C'est un fait. On est parfaitement libre de spéculer à loisir sur le montant qu'on établira, mais il demeure qu'il n'a pas encore été précisé.

Le sénateur Roblin: J'accepte cette déclaration, mais j'encourage mon collègue à communiquer ces renseignements au fur et à mesure qu'il les recevra. Il serait de loin préférable que

[Le sénateur Argue.]

nous en restions aux faits et que nous nous abstenions d'encourager la spéculation, comme l'a fait le ministre.

Le sénateur Argue: Je vais vous donner une autre réponse de mon plein gré. Je viens de lire la déclaration prononcée aujourd'hui même à Regina par le ministre des Transports, à la réunion annuelle du Syndicat du blé de la Saskatchewan. Nous nous ferons tous deux un plaisir de communiquer cette proposition à notre honorable collègue, le ministre des Transports, mais nos réponses antérieures montreront, à mon avis, que le processus continue et que nous n'en sommes pas encore arrivés à des conclusions fermes.

LE TAUX DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—L'ENQUÊTE SUR LES ACTIVITÉS DE CP RAIL

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Je pourrais peut-être poser une question à mon honorable collègue, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé, question qui, je l'espère, sera la dernière pour aujourd'hui, du moins en ce qui me concerne. Ainsi, peut-il nous dire si dans les entretiens relatifs au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, une décision a été prise au sujet de l'enquête sur le Canadien Pacifique relativement à cette affaire?

L'honorable Hazen Argue (ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé): La réponse à cette question entre, je le suppose, dans la même catégorie que celle à la question précédente. Aucun détail ou projet particuliers n'ont été arrêtés—à moins que je n'aie manqué une réunion—quant à une enquête éventuelle. J'ai lu dans les journaux que le sénateur Olson et moi-même encourageons fortement la tenue d'une enquête sur le CP, et c'est exact. Le projet a pratiquement l'appui de presque tous les députés de l'Ouest, et il serait des plus utiles de l'exécuter, à mon avis; je n'ai cependant pas de renseignements précis sur la façon de nous y prendre.

Le sénateur Roblin: Mon honorable collègue favorise la spéculation encore une fois. Je voudrais qu'il en vienne aux faits.

LA VENTE DIRIGÉE—L'ENTREPOSAGE DES CÉRÉALES À LA FERME

L'honorable Sidney L. Buckwold: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé.

Décidément, sénateur Argue, c'est votre jour. Si je ne m'abuse, vous comptez prononcer aujourd'hui un discours important sur la question de l'énergie, et c'est pourquoi vous feriez mieux peut-être de garder vous-même un peu de la vôtre.

Je voudrais faire une ou deux observations, avec l'indulgence du Président, et poser une question. Tout d'abord, j'espère que le fonds de développement de 400 millions de dollars qu'on a promis à l'Ouest, dans le budget ne sera pas gaspillé en subventions aux chemins de fer, au titre du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Beaucoup d'entre nous dans l'Ouest en seraient fort déçus, car ce fonds devrait servir à développer la capacité industrielle et à répondre à tout autre besoin dans cette région du pays.

Ensuite, je voudrais commenter la réponse que vous avez donnée au sénateur Roblin au sujet du Canadien Pacifique. Le